

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01425

Numéro SIREN : 882 168 057

Nom ou dénomination : A J PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2022 sous le numéro de dépôt 11552

Expertise
Comptable



Audit
& Conseil

SAS A J PROMOTION
17 rue Emile Fourcand

33000 BORDEAUX

COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 10/02/2020 AU 31/12/2020

SAS CABINET REDON ET ASSOCIES
6, avenue Henri Becquerel - B.P 50130 - 33706 Mérignac Cedex
Tél: 05.56.12.46.20 - Fax: 05.56.12.46.56
merignac@gcl.tm.fr
www.gclnet.fr

SAS au capital de 1 263 280€
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables
de la région Aquitaine
RCS: Bordeaux 390981322

Sommaire

Exercice du 10/02/2020 au 31/12/2020

<i>Rapport Sans Observation 1 Signataire</i>	<i>1</i>
RAPPORT GENERAL	
<i>Bilan Actif</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>3</i>
<i>Compte de résultat</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>5</i>
RAPPORT DE GESTION	
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>7</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>8</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>9</i>
DECLARATION FISCALE	
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	

Attestation

Etat exprimé en euros

Conformément à notre lettre de mission et à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS A J PROMOTION**, pour l'exercice du **10/02/2020 au 31/12/2020**.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

-	Total du bilan :	2 053 997	euros
-	Chiffre d'affaires :		euros
-	Résultat net comptable :	-6 034	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MERIGNAC, le 26/07/2021

Cyrille REDON
Expert-Comptable



RAPPORT GENERAL

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)				
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 031 405		2 031 405	
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	22 592		22 592	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES				
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	2 053 997		2 053 997	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 053 997		2 053 997	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(6 034)	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(5 034)	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	248 200	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 695 283	
	Emprunts et dettes financières divers	95 579	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 969	
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 059 031	
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 053 997	
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(6 033,51)	0,00
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 963 452	
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 695 283	

Compte de Résultat

		31/12/2020			
		11 mois	% C.A.	0 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation				
	Achats de marchandises	1 918 350			
	Variation de stock	(2 031 405)			
	Achats de matières et autres approvisionnements	113 055			
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	6 034			
	Impôts, taxes et versements assimilés				
PRODUITS FINANCIERS	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation	6 034			
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(6 034)			
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
CHARGES FINANCIÈRES	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières				
	RESULTAT FINANCIER				
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(6 034)			
	Total des produits exceptionnels				
	Total des charges exceptionnelles				
	RESULTAT EXCEPTIONNEL				
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
	TOTAL DES PRODUITS				
	TOTAL DES CHARGES	6 034			
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(6 034)			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 053 997 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de** euros et un total **charges de 6 034 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -6 034 euros**.

L'exercice considéré débute le **10/02/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **11 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

RAPPORT DE GESTION

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	10/02/2020	11	mois	mois	Variations	%
	31/12/2020	mois				
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET						
TOTAL III - Actif Circulant NET	2 053 997	100,00			2 053 997	
Marchandises	2 031 405	98,90			2 031 405	
STOCKS MDB BONNET AN	1 271 147	61,89			1 271 147	
STOCKS MDB LE HAILLAN	760 258	37,01			760 258	
Autres créances	22 592	1,10			22 592	
Collectif fournisseurs débiteurs	8 200	0,40			8 200	
CREDIT VA	1 460	0,07			1 460	
TVA A REGULARISER	12 932	0,63			12 932	
TOTAL DU BILAN ACTIF	2 053 997	100,00			2 053 997	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	10/02/2020	11	mois	mois	Variations	%
	31/12/2020	mois				
TOTAL I - Capitaux propres	(5 034)	-0,25			(5 034)	
Capital Social ou individuel	1 000	0,05			1 000	
CAPITAL	1 000	0,05			1 000	
Résultat de l'exercice	(6 034)	-0,29			(6 034)	
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	2 059 031	100,25			2 059 031	
Autres emprunts obligataires	248 200	12,08			248 200	
DEBLOCAGE DE CAPITAL	248 200	12,08			248 200	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 695 283	82,54			1 695 283	
BANQUE COURTOIS	6 397	0,31			6 397	
CREDIT AGRICOLE 3122	1 056 521	51,44			1 056 521	
CREDIT AGRICOLE 3414	632 365	30,79			632 365	
Emprunts et dettes financières divers	95 579	4,65			95 579	
C/C RC INVEST	47 552	2,32			47 552	
C/C JAJ PATRIMOINE ET PROMOTION	48 027	2,34			48 027	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 969	0,97			19 969	
Collectif fournisseurs créditeurs	19 969	0,97			19 969	
TOTAL DU BILAN PASSIF	2 053 997	100,00			2 053 997	

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	10/02/2020	11	mois	mois	Variations	%
	31/12/2020	mois				
Total des produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Total des charges d'exploitation	6 034				6 034	
Achats de marchandises	1 918 350				1 918 350	
ACQUI MDB BONNETAN	1 181 500				1 181 500	
ACQUI MDB LE HAILLAN	736 850				736 850	
Variation de stocks de marchandises	(2 031 405)				(2 031 405)	
VAR.STOCKS MDB BONNETAN	(1 271 147)				(1 271 147)	
VAR.STOCKS MDB LE HAILLAN	(760 258)				(760 258)	
Achats de matières premières et autres appro.	113 055				113 055	
FRAIS ACCES.MDN BONNETAN	89 647				89 647	
FRAIS ACCES.MDN LE HAILLAN	23 408				23 408	
Autres achats et charges externes	6 034				6 034	
PRESTATION ADMINISTRATIVE	3 000				3 000	
FRAIS BANCAIRES	3 034				3 034	
Résultat d'exploitation	(6 034)				(6 034)	
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts	(6 034)				(6 034)	
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice	(6 034)				(6 034)	



N° 2063 SD
1021

MPG - TRM SOCIÉTÉS

10022020 31122020

A IDENTIFICATION	SIE BORDEAUX Rue Jules Ferry Cité Administrative 33090 BORDEAUX CEDEX	
	SAS A J PROMOTION 17 rue Emile Fourcand	
	33000 BORDEAUX	88216805700017
	Insp. IFU	N° dossier
B ACTIVITÉ		Activités exercées (souligner l'activité principale): PROMOTION IMMOBILIERE LOGEMENT Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES
Les sociétés placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Annexe 223 A et B du CGI)
Précédente dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice)

1. Rattachement des sociétés imposables	Bénéfice imposable aux taux de 15%	Impôts (report de la ligne XO du 2058A ou 3728u 2033B)	6 034
2. Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	Autres plus-values imposables au taux de 19%	Plus-values exonérées art 238 quinquies
3. Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration 2063)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus au quel est attaché en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale
3. Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au verso VII de l'imprimé n° 2063

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice)

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1. Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223, quinquies C-I du CGI)
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223, quinquies C-I-2)

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	COMPTABILITÉ EXPERT
---	-----	--	---------------------

CGA/OMGA	Viseur conventionné	Nom, adresse, téléphone	Professionnel de l'expertise comptable	CGC MERIGNAC Cabinet Redon et Associés	6 avenue Henri Becquerel 33700 MERIGNAC	05.56.12.46.20
N° d'agrément				Signature et qualité du déclarant		

A BORDEAUX le 30062021 ALAIN BOULESTEIX PRESIDENT

[illegible]

Not a student or reporter

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 11

Adresse de l'entreprise : 17 rue Emile Fourcand

33000 BORDEAUX

Durée de l'exercice précédent :

Numéro SIRET : 8 8 2 1 6 8 0 5 7 0 0 0 1 7

Néant ☐ *

				Exercice N, clos le, 31122020		N-1				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB							
		Frais de développement *	CX							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF							
		Fonds commercial (1)	AH							
		Autres immobilisations incorporelles	AJ							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN							
		Constructions	AP							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR							
		Autres immobilisations corporelles	AT							
		Immobilisations en cours	AV							
		Avances et acomptes	AX							
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
			Autres participations	CU						
			Créances rattachées à des participations	BB						
			Autres titres immobilisés	BD						
		Prêts	BF							
		Autres immobilisations financières *	BH							
		TOTAL (II)		BJ						
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL						
	En cours de production de biens		BN							
	En cours de production de services		BP							
	Produits intermédiaires et finis		BR							
	Marchandises		BT	2 031 405			2 031 405			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV							
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX							
		Autres créances (3)	BZ	22 592			22 592			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB							
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD							
Disponibilités		CF								
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH								
	TOTAL (III)		CJ	2 053 997		2 053 997				
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN								
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 053 997	1A		2 053 997				
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR			
Clause de réserve de propriété : *			Stocks :			Créances :				
Immobilisations :										

Désignation de l'entreprise SAS A J PROMOTION			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(6 034)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TO TAL (I)	DL	(5 034)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT	248 200	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 695 283	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	95 579	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	19 969	
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	2 059 031	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	2 053 997	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 963 452	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 695 283		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION				Néant ☒				
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 918 350	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(2 031 405)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	113 055	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 034	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 034	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(6 034)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(6 034)		

Désignation de l'entreprise SAS A J PROMOTION				Néant ☒ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 034		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(6 034)		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 (obligatoires A9) dont cotisations facultatives Madelin A7 (dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8)					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS A J PROMOTION										Néant ☒	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ
	Avances et acomptes						LK		LL		LM
	TOTAL III						LN		LO		LP
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M	
Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	
TOTAL IV						LQ		LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG			ØH		ØJ
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4	
				1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		1X
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencs et am. des constructions			IS		MG		MH		MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers			IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF
	TOTAL III				IY		NG		NH		NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	
Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G	
TOTAL IV				I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4			ØK		ØL		ØM

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS A J PROMOTION**Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION										Néant ☒ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU		QV		QW		QX			
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS A J PROMOTION**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION										Néant ☐ *			
CADRE A				ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX									
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	14 392		14 392						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	8 200		8 200						
	Charges constatées d'avance			VS									
	TOTAUX			VT	22 592	VU	22 592	VV					
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B				ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z	248 200		248 200						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	1 695 283		1 695 283						
	à plus d' 1 an à l'origine			VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	19 969		19 969						
Personnel et comptes rattachés				8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW										
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	95 579							95 579	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	2 059 031	VZ	1 963 452					95 579	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	249 200	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION						Néant ☒		Exercice N, clos le : 31122020				
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WB				
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE					
	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG							
	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW					
	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7				
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires vus à l'article 209 B du CGI	L7		K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							ZN				
	{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN				
								WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3				
TOTAL I								WR				
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS	6 034			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)								WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WH				
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WP				
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							WW				
	Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A							XB				
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							I6				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *							WZ				
	Majoration d'amortissement *							XA				
	Entrepris nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		ZY		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		XD		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		XF		
	Entrepris nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	Dt déd. exc. (art 39 decies D)		YD			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)						XI		XH	6 034			
{ déficit (II moins I)								XJ	6 034			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XO				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0	XO	6 034			

Désignation de l'entreprise SAS A J PROMOTION		Néant ☒ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	6 034
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	6 034
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION										Néant ☐ *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD				ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
						ZF							
	TOTAL I	ØF				TOTAL II	ZH						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	3 000							
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ								
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS								
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	3 034							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	6 034							
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX								
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	14 392							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020) *				ØB								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,18 %			%				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				ZR				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS A J PROMOTION**

Néant ☒ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt *	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	19%	15% ou 12,80%	0%	⑩
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

au Code général des impôts		Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION			Néant ☒
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
	N - 9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS A J PROMOTION**

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ③	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A J PROMOTION		Néant ☒ *
Exercice ouvert le : 10022020	et clos le : 31122020	Durée en nombre de mois 11
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	2 031 405
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	2 031 405
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	2 031 405
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	6 034
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	2 037 438
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	(6 034)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 88216805700017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A J PROMOTION

ADRESSE (voie) 17 rue Emile Fourcand

CODE POSTAL 33000

VILLE BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination RENOVATIONS CONCEPT INVESTISSEMENTS
 N° SIREN (si société établie en France) 839337219 % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
 Adresse : N° 77 Voie RUE JULES GUESDE
 Code postal 33270 Commune FLOIRAC Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination JAJ Patrimoine et Promotion
 N° SIREN (si société établie en France) 417983434 % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
 Adresse : N° 17 Voie rue Emile Fourcand
 Code postal 33000 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

☒ (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SRET 8821680570017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A J PROMOTION

ADRESSE (voie) 17 rue Emile Fourcand

CODE POSTAL 33000 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



AQUITAINE

GCL Bayonne-Anglet-Biarritz
Centre Jortis – Résidence Pharos
7 bis, rue du Pont de l'Aveugle
64600 Anglet
Tél : 05 59 31 04 80
Fax : 05 59 42 09 52
Courriel : bayonne@gcl.tm.fr

GCL Bergerac
2, rue Mounet Sully
24100 Bergerac
Tél : 05 53 22 14 20
Fax : 05 53 58 62 99
Courriel : bergerac@gcl.tm.fr

GCL Blanquefort
209, avenue du Gal de Gaulle
CAYCHAC
33290 Blanquefort
Tél : 05 56 95 34 68
Fax : 05 56 05 49 61
Courriel : blanquefort@gcl.tm.fr

GCL Blaye
5 bis, Place de la Halle
33390 Blaye CEDEX
Tél : 05 57 42 25 55
Fax : 05 57 42 13 64
Courriel : blaye@gcl.tm.fr

GCL Bordeaux
Siège et agence Aquitaine
92, Cours Saint Louis
33300 Bordeaux
Tél : 05 57 19 33 10
Fax : 05 57 19 33 19
Courriel : bordeaux@gcl.tm.fr

GCL Légal
92, Cours Saint Louis
33300 Bordeaux
Tél : 05 56 11 16 80
Fax : 05 56 43 10 17
Courriel : legal@gcl.tm.fr

GCL Libourne
4, Cours des Girondins
33500 Libourne
Tél : 05 57 51 57 14
Fax : 05 57 51 12 96
Courriel : libourne@gcl.tm.fr

GCL Mérignac
6 avenue Henri Becquerel
BP 50130
33706 Mérignac Cedex
Tél : 05 56 12 46 20
Fax : 05 56 12 46 56
Courriel : merignac@gcl.tm.fr

GCL Montendre
19 place des Halles
17130 Montendre
Tél : 05 46 86 18 45
Fax : 05 46 49 05 45
Courriel : montendre@gcl.tm.fr

GCL Pau-Idron
Centre Actipole
32, route de Tarbes
64320 Idron
Tél : 05 59 27 13 40
Fax : 05 59 27 78 21
Courriel : pau@gcl.tm.fr

GCL Pissos
529, Route des Lacs
BP 23 - 40410 Pissos
Tél : 05 58 08 90 47
Fax : 05 58 08 92 88
Courriel : pissos@gcl.tm.fr

GCL Pomarez
Place des Arènes
40360 Pomarez
Tél : 05 58 89 39 53
Fax : 05 58 89 31 62
Courriel : pissos@gcl.tm.fr

GCL Saint-André-de-Cubzac
187, Rue Nationale
33240 Saint-André-de-Cubzac
Tél : 05 57 43 41 79
Fax : 05 57 43 13 67
Courriel : saintandredecubzac@gcl.tm.fr

GCL Saint Jean d'Ilac
114 Rue Nicolas Copernic
33127 Saint-Jean-d'Ilac
Tél : 05 56 78 63 61
Fax : 05 56 78 07 00
Courriel : saintjeandillac@gcl.tm.fr

GCL Tonneins
2, rue du Maréchal Foch – BP 67
47400 Tonneins
Tél : 05 53 79 18 65
Fax : 05 53 84 09 29
Courriel : tonneins@gcl.tm.fr

**GCL Social
Mérignac**
6 avenue Henri Becquerel
33706 Mérignac
Tél : 05 56 12 46 20
Fax : 05 56 12 46 56
Courriel : social@gcl.tm.fr

Tonneins
2, rue du Maréchal Foch – BP 67
47400 Tonneins
Tél : 05 53 79 18 65
Fax : 05 53 84 09 29
Courriel : tonneins@gcl.tm.fr

HAUTE NORMANDIE

GCL Evreux
6, Bd de Normandie
27 000 Evreux
Tél : 02 32 33 23 36
Fax : 02 32 39 36 50
Courriel : evreux@gcl.tm.fr

AUVERGNE

GCL Clermont-ferrand
64, Bd Berthelot
63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 19 24 90
Fax : 04 73 19 24 91
Courriel : clermontferrand@gcl.tm.fr

GCL Combronde
32, Grand'Rue
63460 Combronde
Tél : 04 73 97 34 13
Fax : 04 73 97 34 13
Courriel : combronde@gcl.tm.fr

GCL Gannat
42 bis, av. Jean Jaurès
03800 Gannat
Tél : 04 70 90 17 33
Fax : 04 70 90 29 58
Courriel : gannat@gcl.tm.fr

ILE-DE-FRANCE

GCL Beauchamp
131, Chaussée Jules César
95250 Beauchamp
Tél : 01 39 95 52 59
Fax : 01 39 60 70 18
Courriel : beauchamp@gcl.tm.fr

GCL Bourg La Reine
2 avenue Aristide Briand
92340 Bourg-La-Reine
Tél : 01 45 36 48 00
Fax : 01 45 36 48 11
Courriel : bourglareine@gcl.tm.fr

GCL Ivry-sur-seine
89, rue Marat
94200 Ivry Sur Seine
Tél : 01 45 15 90 90
Fax : 01 45 21 19 92
Courriel : ivry@gcl.tm.fr

GCL Conflans-Eragny
58 bis, rue de l'Ambassadeur
95610 Eragny sur Oise
Tél : 01 39 09 49 20
Fax : 01 39 09 49 29
Courriel : conflanseragny@gcl.tm.fr

GCL Pontoise
20, rue Lavoisier
95300 Pontoise
Tel : 01 30 37 94 90
Fax : 01 30 37 94 91
Courriel : pontoise@gcl.tm.fr

GCL Audit Ile de France
Immeuble space 2
20, rue Lavoisier
95300 Pontoise
Tel : 01 39 09 94 06
Fax : 01 30 37 94 91
Courriel : j.gilbert@gcl.tm.fr

GCL Sarcelles
31 rue des Bauves
95200 Sarcelles
Tél : 01 39 33 00 30
Fax : 01 39 33 00 39
Courriel : sarcelles@gcl.tm.fr

GCL St Germain en Laye
26 rue du vieil abreuvoir
78100 St Germain en Laye
Tél : 01 39 04 09 36
Fax : 01 30 87 07 16
Courriel : mav.consulting@wanadoo.fr

Vnca (membre du Réseau GCL)
31 rue d'Amsterdam
75008 Paris
Tél : + 33 6 27 33 11 95
Courriel : contact@vnca.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 9 JUIN 2021

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN
LE NEUF JUIN
A ONZE HEURES TRENTE

La totalité des associés de la SAS AJ PROMOTION se sont réunis au siège social 17 rue Emile Fourcand à BORDEAUX (33000), sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Alain BOULESTEIX représentant la SAS JAJ PATRIMOINE & PROMOTION en sa qualité de Présidente, sont présents :

- SAS JAJ PATRIMOINE & PROMOTION représentée par son Président M. Alain BOULESTEIX, associée Présidente et titulaire de 50 actions numérotées de 1 à 50,
- SAS RENOVATIONS CONCEPT INVESTISSEMENTS représentée par son Président M. Julien MONTIGNY, associée Directrice Générale et titulaire de 50 actions numérotées de 51 à 100.

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence
- le rapport de gérance
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

Le Président constate que les associés sont présents et détiennent la totalité des parts sociales dans la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Après en avoir délibéré, la discussion étant close, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre de jour, après avoir vérifié avant chaque vote, le maintien des conditions requises pour son intervention régulière.

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve, tels qu'ils sont présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par une perte de 6.000 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code Général des impôts.

L'Assemblée Générale donne, en conséquence, au Président, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : CONVENTIONS ART L.223-19

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve la convention présentée dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 6.000 €.

- Au poste 'Autres Réserves'

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : REMUNERATION DU GERANT

NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

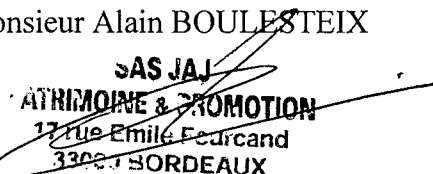
L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur des présentes d'effectuer les formalités de dépôt et publicité conformément aux statuts et à la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

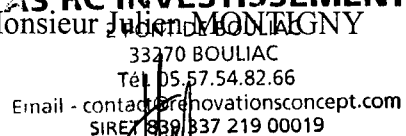
Plus rien n'est à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président a levé la séance à 12h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

SAS JAJ PATRIMOINE & PROMOTION
Monsieur Alain BOULESTEIX


SAS JAJ
PATRIMOINE & PROMOTION
17 rue Emile Feurcand
33000 BORDEAUX

SAS RENOVATIONS CONCEPT INVESTISSEMENTS
SAS RC INVESTISSEMENTS
Monsieur Julien MONTAGNY

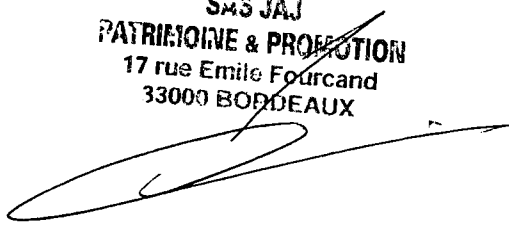

33270 BOULIAC
Tél. 05.57.54.82.66
Email - contact@renovationsconcept.com
SIRET 839 337 219 00019

FEUILLE DE PRESENCE
SAS AJ PROMOTION
AGO DU 09/06/2021

**SAS JAJ PATRIMOINE &
PROMOTION
M. Alain BOULESTEIX
Associée Présidente**

50 actions /100
numérotées de 1 à 50

**SAS JAJ
PATRIMOINE & PROMOTION
17 rue Emile Fourcand
33000 BORDEAUX**



**SAS RENOVATIONS CONCEPT
INVESTISSEMENTS
M. Julien MONTIGNY
Associée Directrice Générale**

50 actions /100
numérotées de 51 à 100



SAS RC INVESTISSEMENTS
2 PONT DE BOULIAC
33270 BOULIAC
Tél. 05.57.54.82.66
Email - contact@renovationsconcept.com
SIRET 839 337 219 00019